



CENTRE NATURE DU GRAND LIOT

PROJET PEDAGOGIQUE des séjours de vacances

Enfants de 6 à 15 ans - Année 2014



SOMMAIRE

INTRODUCTION		p. 3
1) HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE		p.4
• La Commune de Saran	p. 4	
• Historique	p. 4	
• Le Centre d'Hébergement	p. 5	
• La Ferme et le jardin pédagogique	p. 6	
• Le Manoir et les autres Espaces extérieurs	p. 6-7	
• Le Domaine	p. 8	
2) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES		p. 9
3) LE FONCTIONNEMENT		p. 15
• Calendrier des Séjours 2013	p. 16	
• Les moyens humains	p. 17	
• Rôles et fonction des équipes d'encadrement	p. 19	
• Organisation du travail	p. 22	
• Déroulement d'un séjour	p. 25	
• Règles de vie	p. 30	
• Les activités proposées	p. 31	
• Communication	p. 34	
4) EVALUATIONS & BILANS		p. 35
5) ANNEXES		p. 37
• Trousseau	p. 38	
• Comment venir au Grand Liot	p. 40	
• Contacts	p. 41	

Introduction

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques sur l'ensemble des séjours vacances de l'année 2013 pour des enfants de 6 à 15 ans. L'équipe d'animation permanente sur la structure en est garante. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité de Saran et il constitue une organisation préalable à l'organisation des séjours et à la vie du centre. C'est un document de référence autour duquel les équipes d'encadrement se réunissent avant, pendant et après les séjours accueillis sur la structure. Ce projet n'est ni clos ni exhaustif, car il est le fruit d'un travail d'équipe, il reste donc ouvert aux propositions de chacun. Grâce à lui vous pourrez mieux comprendre le fonctionnement de notre structure.

Le Centre Nature du Grand Liot est avant tout un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses. Pour chaque enfant, les séjours de vacances ont pour vocation l'apprentissage du vivre ensemble et de l'autonomie tout en contribuant à l'enrichissement personnel.

1 - HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

La Commune de Saran



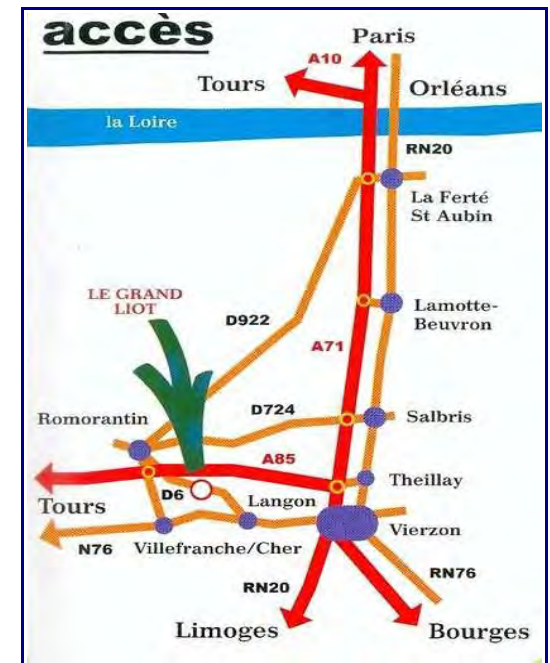
La ville est située au nord d'Orléans, en lisière des régions naturelles de la forêt domaniale d'Orléans au Nord-Est et de la Beauce au Nord/Nord-Ouest, dans l'aire de la communauté urbaine d'Orléans. Elle s'étend sur près de 1965 hectares et compte 15 240 habitants. Son territoire se compose d'un centre bourg d'origine rurale au développement urbain en cours et ses abords présentent un cadre végétal et boisé, réplique du passé rural et forestier proche et présent dans un paysage immédiat des zones urbaines.

Historique



Le domaine du Grand liot est la propriété des habitants de la Ville de Saran (45) depuis 1979. Il s'étend sur une superficie de 117 hectares et abrite une ferme avec ses dépendances, un centre d'hébergement ainsi qu'un gîte d'accueil de groupes et des aires de camping. Son territoire se compose de prairies et d'espaces boisés typique de la Sologne environnante. Il est agrémenté de deux étangs et d'espaces aménagés (aire de jeux, carrière d'équitation, mare pédagogique...).

Le centre est implanté au sud-ouest de la Sologne près de Romorantin-Lanthenay, sous-préfecture du Loir & Cher. Pays de chasse, de pêche et de promenades-cueillettes, la Sologne se pose entre la Loire au Nord, le Cher au sud, le Cosson, le Beuvron et la Sauldre en son milieu. Le Grand liot est à l'image de cette Sologne typique et présente les images symboles de son terroir avec ses forêts, ses taillis, ses bruyères et ses étangs. Le Grand Liot, situé sur la route départementale n°6 qui relie Romorantin et Langon, fait partie de la commune de Langon (Loir-et-Cher) qui compte environ 800 habitants.



Le Centre d'hébergement

Les dortoirs : Le centre d'hébergement du Grand liot dispose de deux grands dortoirs (au total 57 places), avec pour chacun un coin lavabos et toilettes. Un espace douches est commun à ces deux dortoirs. Chacun est divisé en box de 5, 3 ou 2 lits afin de garantir un minimum d'intimité aux enfants.

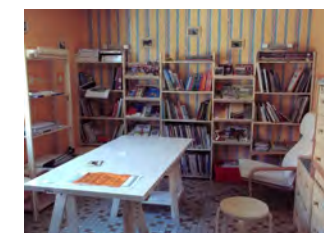
La salle à manger : La salle de restauration peut accueillir près de 60 personnes. La cuisine et l'économat sont des lieux utilisés uniquement par du personnel qualifié et répondent aux normes d'utilisation en vigueur. Des sanitaires (coin lavabos et toilettes) sont attenants à la salle à manger.

Les salles d'activités : Le Centre dispose de deux salles d'activités équipées de mobilier et de matériel adapté aux différents publics. Elles sont également aménageables en fonction de l'utilisation souhaitée (Classe, jeux d'éveil, temps calme...).

L'infirmierie : Elle permet comme l'exige la réglementation de pouvoir isoler des enfants malades ou blessés. Les éventuels traitements médicaux y sont rangés sous clé. Elle dispose également d'une salle de bain et de toilettes.

Un bureau administratif & bibliothèque : Bureau de la direction pédagogique et des différents intervenants, il dispose d'un accès Internet. Une salle est destinée aux adultes encadrants sur le Centre. On y trouve une vaste documentation sur les différentes thématiques en lien avec la structure (nature, faune, flore, contes, pédagogie, ressources animations, DVD,...).

La salle nature : Une salle d'activités qui a pour but de centraliser les trouvailles et de les exposer (nids, squelette, empreintes,...) ainsi que le matériel nécessaire aux activités nature (époussettes, jumelles, télescope, loupes, vivariums,...).



La Ferme

Elle se compose de l'habitation du fermier, de bâtiments techniques et d'annexes. On y trouve la grange pour le stockage de foin et de paille, les écuries, les stalles des différents animaux pour les soins et la période hivernale, la graineterie. Des parcs clôturés sont situés à proximité et accueillent les différents animaux de la ferme.



Le Jardin pédagogique et la serre

Le jardin est situé à l'entrée du domaine, cet espace est consacré à l'approche pédagogique du jardinage et des plantes. Une serre en plus d'être un outil pédagogique permet également de produire différents légumes et de les cuisiner sur place.



Le Manoir

Ce bâtiment est réservé aux familles ou groupes de personnes extérieures au fonctionnement des séjours de vacances (sauf séjours adultes). C'est un lieu idéal pour les fêtes en familles ou entre amis, il dispose d'un parc privatif et peut loger 32 personnes en gestion libre.



Les autres espaces extérieurs

Une carrière et des écuries : Aménagées pour l'apprentissage et la pratique de l'équitation. Le centre dispose en effet d'une vingtaine de poneys et doubles poneys. L'activité est encadrée par une personne diplômée et habilitée à l'enseignement de l'équitation.

Des espaces de campement : Au cœur du domaine, 2 zones sont aménagées afin d'accueillir des groupes souhaitant s'initier à la vie de camp : Le Bois carré et les Sablons. Ils disposent chacun d'une structure avec sanitaires, point d'eau et électricité.

Des étangs : Ils permettent la pratique de la pêche, du kayak, du radeau et autres activités nature (découverte de la faune et la flore, études pédagogiques,...)

Une mare pédagogique : Cet espace, situé dans la partie sud du domaine, est dédié à la découverte et l'observation des insectes et batraciens. Il permet également d'aborder la notion d'écosystème.

Une aire de jeux : Espace où les enfants peuvent se détendre sur des agrès spécialement conçus pour eux (pyramides en bois, cages de foot, table de ping-pong,...).



Le Domaine



2 - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le Centre nature du Grand Liot répond aux orientations politiques et aux valeurs éducatives de la ville de Saran à laquelle il appartient :

- Aider à vaincre les inégalités sociales actuelles.
- Permettre à l'enfant d'aujourd'hui de devenir l'homme libre et responsable de demain, dans la société la plus démocratique possible.

Le Grand Liot est une structure regroupant un centre d'hébergement et une ferme d'animation. Il s'intègre principalement dans une démarche environnementale et de découverte d'un terroir spécifique : la Sologne (sensibilisation à un environnement atypique, découverte d'un mode de vie rural, fonctionnement d'une ferme).

Les vacances collectives sont pour les enfants et les adolescents une réelle aventure. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. Les séjours de vacances privilégient la notion de départ, de dépaysement, de la rencontre avec un environnement nouveau et d'apprentissages de la vie en collectivité hors de son environnement habituel. L'éloignement, la séparation avec la famille, favorisent une adaptation à de nouveaux repères et habitudes, permet de multiples apprentissages. Dans ce cadre-là, les séjours vacances sont des lieux irremplaçables d'éducation à la vie sociale, culturelle et collective.

Le Grand Liot c'est permettre à chaque enfant de :

- Participer :**
- A un temps de vie collective et apprendre le « vivre ensemble »
 - A la vie d'une ferme solognote au fil des saisons
- Découvrir :**
- La nature et être sensibilisé à son environnement
 - Des pratiques sportives (équitation et sports de pleine nature)

Ces objectifs généraux se déclinent en objectifs opérationnels par l'intermédiaire des projets d'activité proposés par les animateurs sur chaque période de vacances (février, printemps, été et Toussaint). C'est à partir de thématiques que des séjours se construisent avec la possibilité d'intervenants spécifiques qui apportent leur compétence technique et leur savoir faire.

De nombreux moyens sont mis en place pour répondre à ces objectifs. Cela au niveau de l'organisation (réglementation jeunesse et sports, respect des rythmes de l'enfant), mais aussi des bâtiments (adaptés au public accueilli et aux normes de sécurité en vigueur), et également au niveau des activités proposées (en fonction des périodes et de l'age des enfants).

Une évaluation quotidienne des ces objectifs a lieu chaque jour lors de réunions des équipes d'encadrement ainsi qu'avec les enfants à chaque fin de séjour. Le détail des points sur lesquels portent ces évaluations sont précisés en page 33 de ce document.

BUT



OBJECTIFS GENERAUX



OBJECTIFS INTERMEDIAIRES L'enfant sera capable de ...



ACTIVITES POSSIBLES



Permettre à chaque enfant de participer à la vie collective et apprendre le "vivre ensemble"

Favoriser le développement de l'autonomie et la responsabilité de chacun, enfant comme adulte



Respecter les différences physiques, culturelles et intellectuelles

Développer et favoriser l'entraide et la solidarité

- de respecter et de suivre des règles de vie communes, les autres, l'environnement et le matériel

- de faire des choix et d'exprimer ses envies dans chaque temps de la journée

- de faire preuve de tolérance vis-à-vis des autres (rythme de vie de chacun, ...)

- de se montrer à l'écoute des autres

- Elaboration commune et mise en place des règles de vie

- Participation à la vie collective (rangement, débarrassage, nettoyage,...)

- Mise en place de temps libres et d'espaces d'autonomie

- Alternance d'activités dirigées et d'activités facultatives

- Mise en place de jeux coopératifs

- Mise en place de mini-camps (séjours trappeurs) 13 / 15 ans

- etc...



BUT



OBJECTIFS GENERAUX



OBJECTIFS INTERMEDIAIRES L'enfant sera capable de ...



ACTIVITES POSSIBLES



Appréhender la vie des différents animaux, leurs comportements et leurs besoins

Découvrir les différentes productions végétales et animales ainsi que les races autochtones



Découvrir les travaux d'une ferme au fil des saisons

Appréhender la culture et les traditions de la Sologne

- d'adapter son comportement à l'animal

- d'identifier les différentes espèces animales, leurs utilisations et leurs habitats

- de reconnaître les besoins alimentaires des animaux et les différentes cultures liées à leur l'alimentation

- de comprendre les étapes de la vie d'un arbre, d'identifier les différentes essences et travaux liés à la forêt

- de découvrir les us et coutumes d'un terroir atypique

- de comprendre le fonctionnement d'un jardin potager (saisons, espèces, outils, utilisations, ...)

- de savoir transformer pour une consommation collective les produits du jardin

- Soins et nourrissage des animaux (lapins, cochon, poules, moutons, vaches, ...)

- Utilisation du cheval de trait

- Visites d'exploitations traditionnelles

- Bûcheronnage

- Jardinage

- Atelier cuisine

- etc...

Permettre à chaque enfant de participer à la vie d'une ferme solognote



BUT



Permettre à chaque enfant de découvrir la nature et d'être sensibilisé à son environnement et à l'éco-citoyenneté

OBJECTIFS GENERAUX



Identifier les milieux naturels solognots (étangs, forêts, landes, ...)

Comprendre les interactions entre l'homme et la nature

Découvrir la faune et la flore de Sologne

Réfléchir aux modes de consommation actuels

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES L'enfant sera capable de ...



- d'identifier différentes espèces végétales et animales typiques de la Sologne

- de comprendre la notion d'écosystème

- de limiter son impact sur les milieux naturels

- de comprendre l'utilisation responsable de l'eau et de l'électricité



ACTIVITES POSSIBLES



Activités de découverte nature :

- traces et empreintes
- mare pédagogique
- affûts
- pêche
- cabanes

- Production et utilisation des produits du jardin

- Mise en place du tri sélectif et de compostage

- Elaboration de règles de vie respectueuses de l'environnement

- etc...

Séjours trappeurs :

Mini camps nature pour les 13 / 15 ans

BUT



Permettre à chaque enfant de découvrir des pratiques équestres et d'autres sports de pleine nature



OBJECTIFS GENERAUX



S'initier et pratiquer une équitation de loisir

Perfectionner et valoriser ses acquis techniques en équitation

S'initier de manière ludique à différents sports de pleine nature

Découvrir l'environnement par le biais de pratiques sportives

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES L'enfant sera capable de ...

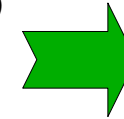


- de faire preuve d'autonomie dans la préparation de sa monture

- de comprendre les comportements nécessaires à l'équitation (respect de l'animal et de ses besoins)

- de maîtriser de nouvelles pratiques, règles, et outils

- de dépasser ses peurs et de développer ses capacités physiques



ACTIVITES POSSIBLES



Entretien et préparation de sa monture

Pratique de différentes disciplines équestres :

- carrière
- cross
- randonnée
- voltige
- carriole

Préparation et validation de galops

Initiations sportives :

- canoë kayak
- course d'orientation
- accrobranche
- randonnée pédestre
- VTT

Organisations de jeux sportifs



3 - LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Le centre Nature du Grand Liot appartient à la commune de Saran et à ses administrés. Son **fonctionnement est donc directement lié à celui de la mairie** (administratif, financier, technique...). Il dépend de la direction des Animations Municipales. Plusieurs autres services sont associés à son fonctionnement (personnel, finances, techniques, accueil...).

Ainsi les démarches administratives (renseignements, inscriptions) se font directement auprès de l'accueil de la mairie. Les services techniques de la ville assurent le transport des jeunes entre Saran et Langon, installent les infrastructures provisoires liées aux différents séjours. Ils procèdent également aux vérifications et à l'entretien nécessaire à l'autorisation d'ouverture du centre. Les centres de loisirs viennent y organiser de courts séjours, associations et particuliers viennent profiter du cadre pour se dépayser.

Public concerné

Le centre est autorisé à recevoir jusqu'à **55 enfants**. Sont accueillis sur les séjours un public âgé de **6 à 12 ans** (12/15 ans pour les séjours trappeurs et séjours spécifiques) principalement originaires de la ville de **Saran**, mais également d'autres communes. D'autres groupes auront accès au site en parallèle des séjours : des particuliers ou organismes pourront accéder au manoir ainsi qu'aux terrains de campement, comme les centres de loisirs de Saran, des pêcheurs occasionnels, etc...

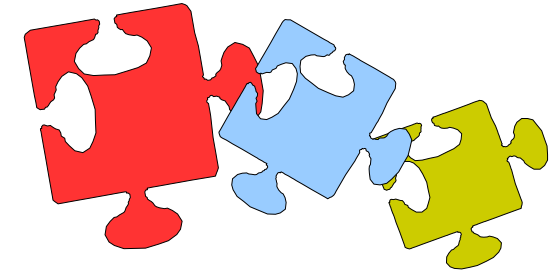
L'accueil des enfants lors de séjours se fait durant les **vacances scolaires** (centres de vacances). Chaque séjour se déroule **du samedi au samedi**. La possibilité est offerte de s'inscrire sur plusieurs séjours consécutifs ou non.



Calendrier des séjours 2014

Mois	Dates	Thèmes/age
Février	Du 1 au 8 mars	6/15 ans « Quebec »
Printemps	Du 19 avril au 26 avril	6/12 ans « Sports pleine Nature » + 6/12 ans HPE Paris
	Du 26 avril au 3 mai	6/12 ans « Découverte nature »
Juillet	Du 5 juillet au 12 juillet	6/12 ans « découverte Nature »
	Du 12 juillet au 19 juillet	6/12 ans « sports de plein nature » 13/15 ans « trappeurs »
	Du 19 juillet au 26 juillet	6/12 ans « Equitation »
Aout	Du 2 au 9 aout	6/12 ans « découverte Nature »
	Du 9 aout au 16 aout	6/12 ans « sports de plein nature » 13/15 ans « trappeurs »
	Du 16 aout au 23 aout	6/12 ans « Equitation »
Toussaint	Du 25 octobre au 1 novembre	6/15 ans « Cirque et voltige »

Les moyens humains



L'équipe des permanents :



Julien CHADELAT : Directeur diplômé BEATEP, il gère l'organisation générale du domaine (au niveau administratif, financier et pédagogique) ainsi que la communication externe et fait le lien avec les différents services de la mairie de Saran.



Pascale BODART : Directrice adjointe pédagogique, diplômée D.U.T carrières sociales, elle rédige et met en place les projets pédagogiques de la structure et gère l'organisation des séjours et classes découvertes. Animatrice nature, elle encadre également les activités en lien avec l'environnement (flore, faune, développement durable,...).



Janny JOUANNEAU : Fermier, il gère le bon fonctionnement de la ferme (soins, alimentation, reproduction,...) et prend en charge les groupes pour les visites de la ferme, les promenades en carriole, ou autres activités en lien avec la ferme.

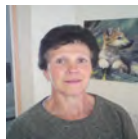


Françoise LARCELET : Brevet d'État d'Éducateur Sportif premier degré Équitation (BEES1), elle organise les activités équestres sur le domaine : promenades, randonnées avec nuitées, cross, travail en carrière, balade en carriole,... Elle est responsable de la gestion du cheptel, de l'alimentation et des soins apportés aux chevaux.



François VAUCLIN : Agent de maintenance et de surveillance, il a à sa charge la gestion technique des bâtiments et du domaine dans son ensemble. Il s'occupe également de l'entretien du matériel pédagogique important (kayak, vélos, cannes à pêche,...). Il est aussi une personne ressource sur les activités flore, pêche et faune (pistage d'animaux, relevés d'empreintes et de traces,...).

L'équipe technique :



Carole JOUANNEAU: Agent de cuisine et d'entretien, elle intervient au service, sur le ménage et le petit entretien intérieur. Elle a également la charge de l'embellissement des espaces verts.



Florence SIMIER: Cuisinière, elle intervient sur l'élaboration et la préparation des repas. Elle gère les stocks et adapte son travail en fonction des spécificités de chaque groupe (régimes alimentaires, allergies, menus améliorés,...)

L'équipe d'animation vacataires :

Un animateur spécifique: Titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) avec qualification canoë validée pour encadrer l'activité kayak lors des séjours de vacances (règlementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Les autres animateurs : Diplômés BAFA, ils assurent la mise en œuvre concrète des projets et le suivi des enfants dans la vie quotidienne.

Les intervenants extérieurs: Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre peut faire appel à des intervenants extérieurs (prestataires de service). Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique. Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

Rôles et fonctions de l'équipe d'animation



Le rôle du directeur et directeur adjoint :

- Il est responsable et veille à la sécurité des personnes dont il a la charge.
- Il est le garant de la conception et de la réalisation des projets pédagogiques et de la cohérence des projets d'animation.
- Il assure les liaisons entre le centre et les familles, l'organisateur et les différents partenaires.
- Il se doit d'être à l'écoute et est tenu de gérer les conflits.
- Il s'occupe de la gestion et de l'animation des réunions de travail et établit les différents bilans.
- Il est le garant de la formation des animateurs.

Le rôle des personnels permanents

- Les personnels permanents participent à l'élaboration des différents projets et sont garants de leurs adaptations à leur domaine d'intervention
- Ils sont responsables des groupes et de l'organisation de leurs activités en lien avec la direction et les équipes d'animation.
- Ils sont chargés de veiller au respect des différentes règles de vie et de sécurité du domaine.

Le rôle des animateurs

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi, notamment la loi 1972-91 dite "loi antiracisme" et la Convention Internationale des Droits de l'enfant fera l'objet de mesures adaptées.

- L'animateur est garant du bon fonctionnement du séjour en accord avec le projet pédagogique.
- Il est membre d'une équipe de plusieurs animateurs et de l'équipe de direction. Cette équipe a la responsabilité :
- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, espace de la salle à manger, sanitaire...);
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calme, du repas, de l'activité,...);
- Des règles de vie.

L'animateur doit:

- ◆ Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel ;
- ◆ Veiller à établir une progression dans l'activité ;
- ◆ Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus ;
- ◆ Connaître les particularités de chaque enfant (fiches sanitaires et de renseignements) ;
- ◆ Prendre en compte les rites d'endormissement de chaque enfant faisant la sieste
- ◆ De la santé, de l'hygiène ;
- ◆ Des premiers moments (accueil, premiers repas...) ;
- ◆ Des relations avec la famille (réunion avec les familles,...) ;
- ◆ L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments.
- ◆ Connaître la législation et être garant de son application.
- ◆ Connaître et tenir compte des besoins spécifiques de chaque enfant



AGE	BESOINS PHYSIQUES	BESOINS INTELLECTUELS	BESOINS AFFECTIFS	BESOINS SOCIAUX	ACTIVITES
6/8 ans	Ressemblance filles/garçons énergique, souple mais fragile	Curieux, naïf et influençable, pas de repère espace-temps, besoin d'explications	Besoin d'affection, de confiance, de sécurité, de consolation si problème	Besoin de responsabilité, pas rancunier, désordonné	Éperviers foulards, chaises musicales, jeux sportifs, jeux de mémoire, activités manuelles et artistiques
9/11 ans	Dynamique, tonique, besoin de se dépenser, bagarres, refus de toilette	Facilité d'apprendre, réfléchit et se pose des questions, début d'autonomie, veut faire comme les grands, sait lire, écrire, compter, aspect critique en groupe	Recherche d'autonomie, pudeur, recherche l'attention de l'autre	Rapports conflictuels, début de rébellion, séparation garçons/filles, idée de domination	Jeux physiques, jeux de pistes, ballons, jeux attaque/défense, esprit de compétition, stimuler leur curiosité
12/14 ans	Puberté, besoin de se dépenser, mauvaise connaissance physique, différence garçons/filles	Soin d'eux, désir d'apprendre, différence de maturité et d'opinion	Autonomie par rapport à la famille, premières expériences amoureuses, recherche d'identité, connaissance de soi	Rebellion, importance du regard des autres, formation de groupes, volonté de s'affirmer, esprit de compétition, se fondre dans le moule	Sportives : intenses et complexes, durée plus longue, plus de réflexion et de logique, imaginaire adapté aux goûts, jeux combinant le physique et l'intellectuel, jeux de rôles

Organisation du travail de l'équipe

Afin de respecter le volume horaire de chaque animateur (10 h/jours), le directeur a fait le choix d'instaurer un fonctionnement en deux temps. Ainsi l'équipe d'animation est répartie sur deux fonctions sur le séjour: **Vie quotidienne**

Activités

Cela permet des temps de repos sur la journée pour chaque animateur et donc d'effectuer un travail de qualité dans le but d'offrir aux enfants des vacances inoubliables (cf. répartition des temps : une journée ordinaire).

Pour chaque séjour, un temps de préparation est mis en place en amont ($\frac{1}{2}$ journée...), ce qui permet à l'équipe de se réunir, de prendre connaissance du projet pédagogique, et de préparer l'accueil et les activités.

Une réunion quotidienne (22h-22h30) :

Pendant le séjour, l'équipe (Direction/animation) se réunit tous les soirs afin de faire le point sur la journée passée et la journée à venir.

Cette réunion a pour fonctions :

- Faire le bilan de la journée, analyser les difficultés éventuelles, rechercher des solutions.
- Préparer la journée du lendemain (si l'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment, il ne peut être question d'improvisation totale, source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant.
- Le travail d'équipe et les relations adultes/ adultes.

Un cahier de réunion sera tenu. **Une réunion dédiée au bilan de la semaine sera tenue en fin de séjour.**



La formation des animateurs :

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et en assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Une formation des animateurs assurée par l'équipe de direction, avant et pendant le séjour :

- Pour consolider ses connaissances sur les jeunes enfants.
- Pour faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Pour analyser sa pratique, pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Pour acquérir de nouvelles compétences techniques .



LA SECURITE

L'animateur doit assurer trois formes de sécurité : Physique, Affective et morale



Sécurité physique:

- Respect de la réglementation des ACM (Accueil Collectifs de Mineurs)
- Hygiène corporelle et alimentaire
- Rythme de vie (sommeil, temps de repos)
- Qualité des soins et **suivi médical***
- Adaptation des activités aux capacités physiques
- Repérage de l'environnement extérieur et intérieur.

Sécurité affective:

- Donner des points de repères à l'enfant (les lieux, les rythmes de vie, les règles de vie).
- Gérer le quotidien (personnalisation du lieu de couchage, respect des objets personnels, présence et écoute active par rapport aux besoins des enfants).
- Prendre en compte l'environnement de l'enfant (relation avec les familles: courrier, téléphone; relation avec la fratrie sur le centre).

Sécurité morale:

- Prendre en compte et respecter les différences (rôles, idéologies, religions)
- S'interdire et interdire toute discrimination par rapport à ces différences.
- Gérer les différences sociales et culturelles (langage, éducation, moyens financiers)
- Être un référent éducatif.

* Le suivi médical:



Le suivi médical est assuré par un animateur désigné pour le séjour en lien avec la directrice adjointe. Si nécessaire, un médecin sera sollicité et les familles en seront averties par la direction et tenues au courant. Chaque enfant doit disposer d'une fiche sanitaire de liaison remplie au préalable par les familles. Les traitements médicaux ne pourront être donnés que si nous disposons de l'ordonnance médicale lisible. Le nom de l'enfant et la posologie doivent apparaître sur les boîtes de médicaments. L'infirmier se fera dans un lieu prédestiné à cela. L'accès à ce lieu est interdit sans la présence d'un adulte. Des trousse de secours sont à disposition des membres de l'équipe pour chaque sortie ou éloignement du centre. Un cahier d'infirmier sera rempli après chaque intervention, même minime. Les données importantes seront remises aux familles lors du retour de l'enfant dans sa famille.

Déroulement du séjour

Une semaine au Grand Liot : exemple d'une semaine thème « sport »

		samedi	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Matin	G1	Arrivée	Prépa grand jeu	équitation	rando-orientation	kayak	Sortie	Grasse matinée & inventaires	Derniers préparatifs rangement, valises
	G2			kayak	équitation	rando-orientation			
	G3			rando-orientation	kayak	équitation			
Repas-temps calme									
Après-midi	G1	Visite & installation	Grand jeu	kayak	équitation	VTT	Sortie	Grand jeu	Retour Saran
	G2			VTT	kayak	équitation			
	G3			équitation	VTT	kayak			
Goûter									
Repas-temps calme									
Soirée		Présentation semaine & petits jeux connaissances	Veillées à thème (jeux, arts plastique, affût, ...)				Soirée cinéma	Boom, cabaret...	Présentation semaine & petits jeux connaissances



Une journée ordinaire au Grand Liot

	ENFANTS	ANIM. VIE QUOT.	ANIM. ACTIVITES
7h30	Premiers levers (salle d'éveil)		
8h00 / 9h00	Petit déjeuner échelonné	2H30	1H00
9h00 / 10h00	Temps de préparation (toilettes, habillage...) et de régulation		Pause 1H00
10h00 / 12H00	activités	Pause 2H00	2H00
12H00/ 12h30	Rangement Préparation pour le repas	2H30	1H30
12h30 / 13h30	repas		Pause 1H00
13h30 / 14h30	temps calme		
14h30 / 17h00	Activités avec le goûter (avant 17h00)	Pause 2H30	2H30
17h00/ 19H00	Douches, toilettes. Temps calme du soir	2H00	Pause 2H00
19h00 / 20h00	Repas	3H00	3H00
20h00 / 21h30	Veillée		
21H30 / 22H00	Coucher		
TOTAL		10H00	10H00

Vie quotidienne

La vie quotidienne correspond aux différents moments de la journée en dehors des activités. Une vie quotidienne bien gérée contribue à tisser des liens et des moments privilégiés avec l'enfant, ce qui est primordial pour la réussite du séjour. Cette gestion a pour objectif de donner aux jeunes un accès à la citoyenneté et à l'autonomie, de créer toutes les conditions nécessaires à une socialisation et permettre une responsabilisation nécessaire à l'enfant.

Les trois grands domaines de la vie quotidienne

- Rythme de vie (lever, petit déjeuner, repas, temps calme, goûter, coucher, sommeil)
- Organisation (rangement des chambres, linge, courrier, téléphone, culte)
- Hygiène et santé (pipi au lit, hygiène corporel, parasites, santé, mixité et sexualité)

Le lever (7H30-8H30) :



Le lever est échelonné afin de respecter le rythme de chacun. Il s'effectue par les animateurs responsables de la vie quotidienne. Les enfants descendent soit dans la salle d'activité (si le petit déjeuner n'est pas prêt) soit directement dans la salle à manger.

Le petit déjeuner :



Le petit déjeuner se prend dans la salle de restauration. Il est servi de 8h à 9h du matin sous forme de buffet. Les enfants débarrassent et nettoient leur place. Tous les animateurs sont présents sur ce temps d'échange et de partage avec les enfants.

La toilette et l'habillage :



Les animateurs responsables de la vie quotidienne accompagnent les enfants dans leur toilette du matin et dans leur préparation pour les activités de la journée. Ils veilleront à ce que les jeunes portent une tenue adaptée aux activités prévues. L'hygiène s'acquiert aussi par le soin apporté aux lieux où l'on vit, c'est pourquoi les chambres, les douches, seront rangées et nettoyées après utilisation.

Les repas :



Les repas du midi et du soir sont des moments privilégiés pour dialoguer et se connaître; ce sont des moments qui favorisent la socialisation des jeunes et leur responsabilisation. Les enfants à tour de rôle aideront à la mise en place de la table et au débarrassage. Les repas répondent quantitativement et qualitativement aux besoins des jeunes. Les régimes alimentaires (médicaux, culturels...) sont respectés dans la limite de nos possibilités. Enfants et animateurs mangent ensemble (au moins un animateur par table). Ces moments sont propices à l'échange, aussi les animateurs veilleront à ce que ces repas se déroulent dans une ambiance conviviale, chaleureuse et calme.

Temps calme :

(13h30-14h30 et 17h-19h)

De 13h30 à 14h30



C'est un temps destiné à la récupération. Il permet aussi une bonne digestion. Il est adapté dans la durée, dans le type d'activité, dans le mode de repos, etc... afin que les enfants puissent **se reposer selon leur propre rythme** (soit par des activités calmes - lectures, courriers, activités artistiques simples, etc. - soit par une sieste). Les parents peuvent téléphoner pendant cette période. De même, un temps de régulation peut y avoir lieu. Les animateurs responsables de la vie quotidienne sont garants de l'organisation et du bon déroulement du temps calme.

De 17h à 19h

Temps libre parallèle au temps des douches. Il est sous la responsabilité des animateurs de vie quotidienne. Il est l'occasion pour les enfants de souffler après une journée bien remplie. Des espaces accessibles seront déterminés et proposés aux enfants sur ce temps (salle d'activité, aire de jeux). C'est un temps idéal pour les échanges avec les familles (téléphone de 17H45 à 18H45, courrier...) mais aussi entre enfants par des forums organisés/informels ou par des temps de régulation.

Le goûter:



De 16h30 à 17h

Le goûter est un temps où le dialogue et l'échange sont favorisés, il a valeur de pause énergétique et a aussi une dimension affective.

Les douches :



Les douches sont prises le soir après les activités de la journée. Ce sont les animateurs de la vie collective qui sont responsables de ce temps. Il nécessite une surveillance importante des lieux dits sensibles (douches, dortoirs,...) et une plus grande vigilance à l'égard des comportements des enfants (attention particulière portée aux brimades et humiliations éventuelles).

Le coucher et le sommeil :



Le coucher, géré par tous les animateurs, comprend le temps de toilette (dents, mains,...) et la mise en pyjamas des enfants. Les animateurs veilleront à ce que tous les enfants bénéficient d'un rythme de vie cohérent avec leurs besoins. Deux animateurs par dortoir sont désignés à tour de rôle et chargés d'assurer la surveillance de nuit.

Rangements:

Le Rangement de la chambre est un temps pour un apprentissage de la vie collective. Il se déroule entre 9h et 10h (avant les activités).

Le rangement du linge est un temps important de responsabilisation. Ranger, gérer ses affaires c'est faire preuve de respect de soi, de son environnement et des autres. L'état de la valise au retour est aussi l'image du centre auprès des parents.

Les règles de vie

Qui dit **vie collective**, dit forcément **règles de vie**. Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Ce projet est centré sur l'enfant. Notre désir est de lui donner les moyens de mesurer l'impact de ses actions, de les évaluer, et de mettre en place des mesures adaptées et compréhensives en cas de non respect des règles établies.

Les règles non négociables correspondent principalement à l'application stricte de la loi (ex: interdiction d'alcool aux mineurs, interdiction de fumer,...); ainsi qu'à des notions de sécurité exigées en vue de l'environnement spécifique du Grand liot (ex: interdiction de rentrer dans les enclos des animaux sans être accompagnés des personnes compétentes). Il en va de même pour les différentes règles de vie mises en place par l'équipe de direction du Grand liot, axées sur les notions de respect de l'autre et de respect de son environnement.

- **Le respect de l'environnement :** Intérieur et extérieur
Rangement, nettoyage
Gestes éco-responsables (tri sélectif, économie d'énergie eau-électricité)

- **Le respect de l'autre:** « Respecter l'autre c'est se respecter soi-même ». les actes d'incivilités doivent laisser place au dialogue et à l'écoute, les préjugés à l'ouverture d'esprit et l'indifférence ou la discrimination à la tolérance. Pour cela sont mises en place des règles portant sur :
 - **Le respect du cadre de vie collective (horaires, rythmes de vie de chacun, utilisation du matériel).**

 - **Les comportements et attitudes (langage, gestuelle, attention aux autres).**

Pour permettre un réel suivi dans l'application de ces règles, **des temps de régulation quotidiens de l'équipe d'encadrement sont instaurés**. D'autres avec les enfants pourront être organisés si nécessaire. En cas de non respect, différentes dispositions seront prises (réparation, tâche collective, convocation, exclusion) tout en veillant à ne pas stigmatiser, discriminer ou humilier.

Les activités proposées

Les activités sont préparées en amont par les animateurs responsables de ces temps. Les activités se déroulent de: 10h à 12h, de 14h30 16h30 et de 20h à 21h30(veillées)



Les activités respectent le rythme de l'enfant. Elles peuvent être de différentes sortes : artistiques, sportives, manuelles, d'expression et dépendent du thème du séjour. L'équipe sera vigilante à ce qu'elles se déroulent dans un climat agréable et convivial (animer c'est rendre vivant). Des activités spécifiques sont mises en place sur le site autour de la ferme, de la nature et du sport (équitation, kayak, voile...). Ces activités seront encadrées par des animateurs diplômés en lien avec les normes de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Un test préalable à la pratique des activités nautiques est obligatoire pour tout enfant souhaitant s'initier à ces disciplines. Lors de toute activité, l'équipe met en place les moyens obligatoires et nécessaires pour assurer la sécurité physique et morale des enfants : encadrement adéquat (qualification, effectif), trousse de secours, matériel adapté aux enfants, consignes et dispositions particulières aux activités spécifiques...



En ce qui concerne plus particulièrement **les sorties** (hors du Grand Liot) : elles s'effectueront avec un minimum de 2 accompagnateurs. Les fiches sanitaires de liaison des enfants concernés ainsi que les éventuels traitements médicaux doivent obligatoirement être en possession des animateurs ayant en charge le groupe. Une fiche de sortie préalable sera fournie au centre (destination - trajet - horaires - enfants - accompagnateurs...).

La participation : un ou plusieurs enfant(s) sont susceptible(s) de ne pas être en mesure de participer à toutes les activités proposées (blessure, maladie, handicap...). L'équipe devra prendre en compte ce fait et mettre alors en place un système permettant à ces enfants de trouver leur place dans l'organisation de la journée.

Les veillées : Tous les animateurs sont présents lors des veillées. Elles seront déterminées par l'équipe et les enfants au début du séjour et pourront se dérouler en petits groupes. Le retour au calme est très important pour rejoindre les chambres et se coucher dans une ambiance sereine et respectueuse des autres.

Le Séjour de Février :



Le Québec s'invite au Grand Liot (6-15 ans) - 40 places

Initiation au patinage et hockey sur glace, sorties trappeur à la recherche des traces et empreintes de la faune locale, initiation au théâtre d'improvisation façon « boxe canadienne », cuisine traditionnelle et initiation à la photographie animalière, sans oublier toutes les activités du Centre (équitation, nature, ferme, vtt...).

Les séjours d'avril :

Séjour Sports de pleine nature (6-12 ans) - 20 places+ HPE

Initiation et perfectionnement à l'équitation, balades équestre, promenade en carriole, courses d'orientation, grands jeux collectifs viendront rythmer le séjour. Sans oublier VTT, parcours de BMX, randonnées pédestres, canoë kayak et piscine. **Sortie Accrobranche à Nancay (41).**

Séjour découverte nature (6-12 ans) - 40 places

Découverte de la faune et flore solignote, sorties trappeurs à la recherche des traces et empreintes, construction de cabanes, randonnées nature (à pieds, en vélo, à cheval), jardinage, veillées astronomie, confection de cabanes à oiseaux,... **Sortie Safari train Amboise (41)**

Les Séjours de la Toussaint :

Séjour Cirque et voltige (6-15 ans) -40 places

Encadré par des intervenants professionnels. jonglage, dressage, jeux de mimes, clowneries et magie viendront colorer le séjour. Équitation et initiation à la voltige, sans oublier toutes les activités du centre (nature, ferme, vélo,...). **Sortie Musée de la Magie Blois (41)**

Séjours été pour le 12-15 ans: Séjours trappeurs 12 places



Semaine d'immersion totale dans la nature solignote avec découverte des chemins de traverse à cheval et en vélo. Création et aménagement du camp nature où les jeunes auront à prendre en charge leur quotidien.

Activités selon les thématiques des séjours d'été

NATURE

Randonnée
Course d'orientation
Construction de cabanes
Sortie traces et empreintes
Mare pédagogique
La forêt, l'arbre, les métiers
Pêche
Sortie vélo
Bivouac
Cuisine
Jardinage
Veillée feu de camp
Construction de gîtes à insectes
Construction de nichoirs
Lecture du ciel
Land Art
Randonnée équestre

SORTIE

Piscine naturelle Mont Près Chambord

EQUITATION

– Initiation et perfectionnement à l'équitation
Passage de galop
Cross équestre
pansage
Initiation au dressage
Longues rennes
Soins aux animaux
Balade avec l'âne
Utilisation agricole de la jument de trait
Randonnées
Carriole
Veillée feu de camp

SORTIE

Spectacle équestre à définir

SPORT

Randonnées
Courses d'orientation
Équitation
Vtt
Kayak
Descente du Cher
Bivouac
Olympiades
piscine

SORTIE

Accrobranche à Nancay

La communication

La réunion enfants / animateurs :

Elle a lieu le matin et en fin de journée et réunit enfants et animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités et où chacun peut exprimer ses envies. Un cahier des délibérations est tenu à jour. Toutes les décisions prises y sont inscrites. Ce cahier est à la disposition des enfants et des adultes.

Une rencontre avec les parents à lieu avant les séjours d'été afin de leur présenter la structure, notre projet et de répondre à leurs interrogations. Ce document est à leur disposition à l'espace administratif pour consultation. Leur seront remis au moment de l'inscription : le règlement intérieur, le dossier administratif, la fiche sanitaire de liaison et le trousseau type.

Les rencontres régulières avec les familles :

- Lettres d'information,
- Réunions d'information,
- Invitation à participer à des activités ou des sorties,
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées (fête de l'enfance & de la jeunesse, Rencontres Saranaises, ...)
- Diffusions du programme indicatif de nos activités et projets sur la revue « repères » .

Parents/ enfants:

Afin d'être informé facilement sur le déroulement du séjour de leur(s) enfant(s) les parents pourront consulter chaque jour le message enregistré par l'équipe et les enfants.

Pour cela, il utilise gratuitement le numéro vert de 5sur5 séjours (document fourni avant séjour). Les parents peuvent alors consulter d'un seul coup de fil les messages déposés. L'envoi de courrier est bien entendu autorisé. Penser à fournir enveloppe timbrée si vous souhaitez que votre enfant vous écrive.

Évaluation animateurs

Quelque soit son expérience, on peut toujours progresser. Il est bon d'apprendre de tous, aussi, des échanges de compétences seront mis en place au sein de l'équipe (binôme, tutorat, temps de formation informel...). Les animateurs feront l'objet d'une évaluation après chaque séjour. Elle consiste en la mise en place d'entretiens individuels et se conclura par la rédaction d'une fiche d'appréciation par la direction et d'un retour-bilan de l'animateur.

Évaluation du projet

Le bilan du projet permet de savoir si nous, directeur et équipe d'animation, sommes toujours en phase avec nos objectifs et nos moyens. Elle permet aussi de mesurer la pertinence de ces derniers au regard des publics accueillis.

Par rapport à nos objectifs :

Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle ;

Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne ;

Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective ;

Un maximum de décisions sont prises par les enfants ;

Les enfants sont propres, en bonne santé, et en bonne forme ;

Les enfants accueillent leurs parents en leur faisant visiter le centre, leur présentant l'équipe d'animation avec plaisir ;

Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations ;

Le matériel est utilisé ;

Les lieux sont propres, rangés, décorés ;

Les relations sont calmes, détendues, exemptes de toute violence ;

Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales ;

L'organisation est efficace et bien vécue par tous ;

Les adultes ont plaisir à travailler ensemble.

Par rapport au centre en général

Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance ;

Les bénévoles désirent s'impliquer dans le projet ;

Les autres structures ou associations de la commune désirent s'investir dans le projet.

Avec les enfants : Une évaluation informelle se fera pendant les temps de régulation entre l'équipe d'encadrement et les enfants. A chaque fin de séjour l'enfant remplira une fiche d'appréciation.

Pour les parents : Une fiche d'évaluation leur sera envoyée afin qu'ils puissent faire un retour sur le séjour de leur(s) enfant(s) sous réserve d'une autorisation de l'organisateur.

Bilans :

- Par rapport à nos objectifs

- Avec l'organisateur (mairie de Saran). **La direction se doit de fournir un bilan écrit après chaque période de vacances afin de rendre compte** du fonctionnement pédagogique, humain et financier de la structure du Grand liot. Ce bilan fait l'objet d'une présentation aux élus et responsables de services concernés par le Grand liot.

ANNEXES

Trousseau

Nom de l'enfant :

Animateur qui a vérifié le trousseau : au départ au retour

	Nombre conseillé	Départ	Retour	Remarques
Tee-shirt	9			
Slips	9			
Chaussettes	9			
Pantalons	2			
Pantalon ou survêtement pour activité poney	1			
Short ou jupe	1			
Sweat-Shirts ou pulls	2			
Sweat-Shirts ou pulls pour activité poney	1			
K-way	1			
Pyjama	1 ou 2			
Robe de chambre ou pull du soir	1			
Anorak ou blouson chaud	1			
Serviette de table	1			
Maillot de bain (pas de short)	1			
Crème solaire	1			
Casquette	1			
1 paire de gants (patinoire)	1			
.				
.				
Chaussures				
Bottes	1 paire			
Tennis ou Basket	1 ou 2 paires			
Chaussons	1 paire			
Toilette				
Serviette de bain	1			
Gant de toilette	1			
Trousse de toilette				
Dentifrice	1			
Brosse à dents	1			
Gel douche	1			
Shampoing	1			
Peigne ou brosse à cheveux	1			
Sac pour le linge sale	1			

- Tous les vêtements de l'enfant doivent être marqués à son nom.
- Privilégier des tenues robustes et pratiques.
- Éviter les vêtements neufs que l'enfant ne reconnaît pas.
- Éviter de donner des vêtements de marque.

Aucun objet de valeur

(Nintendo DS, Baladeur MP3, bijoux, boucles d'oreilles, téléphones portables, appareils photos numériques...)
ne devra être laissé à l'enfant. Les appareils photos jetables sont autorisés.

Le Centre décline toute responsabilité en cas de perte de vêtement non-marqué ou de casse d'appareil non-autorisé.

Les éventuels médicaments (dans leurs boîtes, avec le nom et la posologie inscrits dessus)
sont à remettre au responsable du transport, le jour du départ avec l'ordonnance.

Les enfants ne doivent pas être porteurs d'autres médicaments (ils seront confisqués).

Il n'y aura pas d'occasion de dépenser de l'argent de poche sur ce séjour.
Si vous souhaitez que votre enfant écrive, donnez lui des enveloppes adressées et timbrées

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le Centre.

Comment venir au Grand Liot

Blois	50 km
Orléans	90 km
Romorantin	7 km
Langon	5 km
Mennetou-sur-Cher	8 km

Depuis Romorantin :

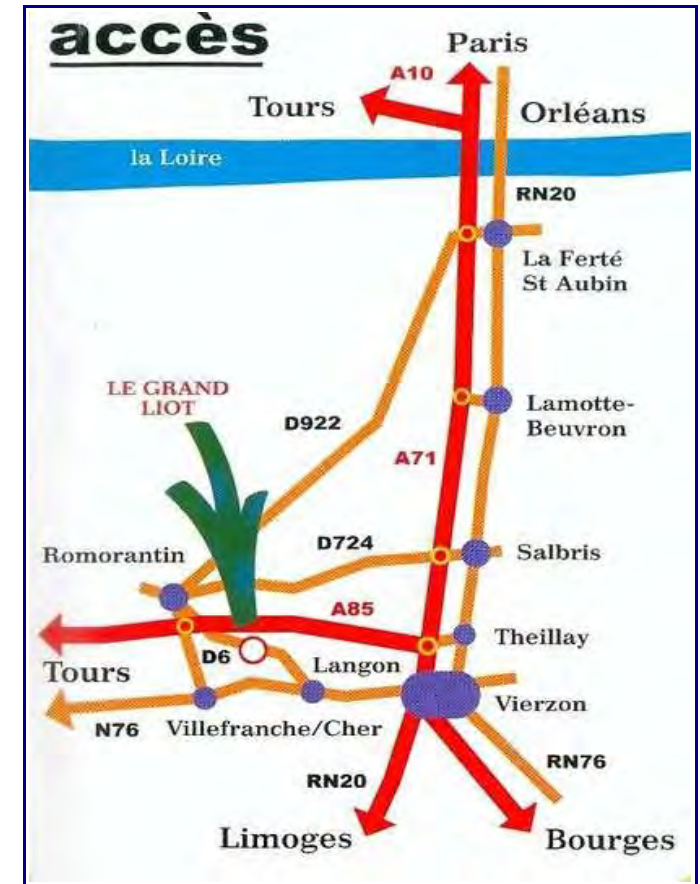
Se rendre au rond-point de "Pât à pain".
Suivre alors le panneau "Le Grand liot".
Continuer 7km et tourner à gauche sur le Grand liot.
(après le Petit liot et avant les écuries des Noues)

Depuis Vierzon :

Suivre la direction de Mennetou sur Cher (N76).
Continuer sur la N76 jusqu'à Langon.
A Langon tourner à droite au niveau de la boulangerie,
contourner l'église par la gauche
Au passage à niveau prendre à gauche direction "Romorantin".
Continuer environ 3 km et nous sommes situés à droite (après les écuries des Noues et avant le Petit liot)

GPS :

Sur certains GPS, il suffit d'inscrire Le Grand liot comme adresse dans la base de donnée.



Les contacts

Renseignements administratifs

Location d'hébergement, contrat, convention, paiement-facturation par virement administratif,...

Mairie de Saran, Service Animations Municipales, Mme Carmen ABENZA

Téléphone : 02 38 80 34 18 de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Télécopie : 02 38 80 34 30

Courriel : carmen.abenza@ville-saran.fr

Inscriptions individuelles d'enfants en séjour de vacances

Fiches sanitaires, trousseaux, lettre aux parents

Mairie de Saran Service Accueil,

Téléphone : 02 38 80 34 01 de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Télécopie : 02 38 80 34 30

Courriel : accueil@ville-saran.fr

Organisation pédagogique

Classes de découverte, séjours, visite à la journée et activités sur place, ...

Centre Nature du Grand liot

Téléphone : 02 54 96 42 10 (répondeur ne pas hésiter à laisser un message)

Courriel : grand.liot@ville-saran.fr

Contactez directement un participant à un séjour au centre

Téléphone : 02 54 96 89 87 entre 12h30 / 13h30 et 17h30 / 19h30 pour les séjours ville de Saran.

Pour les classes vertes et autres groupes, consultez le responsable pour connaître les horaires appropriés.

Elu délégué au Grand Liot

Secrétariat des élus :

Téléphone 02 38 80 35 28

Retrouvez le Grand liot sur l'espace famille
sur www.ville-saran.fr rubrique Grand liot